

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 13

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit juillet, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, HETSCH Jean-Marc, Patrick LARRAY, Sylvie DENIS, LACOUR Danielle, AUPERT Mickaël, FESSY Véronique, SEIGNERET Ludivine.

Absents ayant donné bon pour pouvoir : Magali BOULLIER (à Danielle LACOUR)-RIVIERE Mickaël (à Hubert MONDIERE).

Absents : GASDON Maxime, Mickaël GOUJON.

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : SCHIMITZ Jean-Marc.

Date d'envoi de la convocation : 11 Juillet 2023.

ENTREPRISE RETENUE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIE 2023.

Des devis ont été demandés auprès de plusieurs entreprises. Ils ont été examinés par la commission « Voirie ».

Hubert MONDIERE, Adjoint en charge de la Voirie, les expose et il en ressort les points suivants.

Il propose de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA sur les voies communales suivantes : Chemin du Prugnier, Chemin des Étangs, Chemin Delaine, Impasse Beaucoin.

Les solutions proposées sont les suivantes : Enrobé à chaud de reprofilage sur le Chemin du prunier, le Chemin Delaine, l'impasse Beaucoin et Purge de chaussée sur le Chemin des Étangs pour un prix de 37 050,00€ H.T., soit 44 460,00 € T.T.C.

Pour les travaux de Voirie 2023, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA pour des travaux de voirie sur le chemin du Prugnier, le chemin des Étangs, le chemin Delaine, l'impasse Beaucoin pour un montant de 37 050,00€ H.T., soit 44 460,00 € T.T.C.

Fait à PRADINES,
Le 18 Juillet 2023.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc SCHIMITZ

Le Maire,
Charles BRUN